

Département de Seine-et-Marne
Commune d'Othis

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

Objet : Arrêté de fermeture au public du terrain d'honneur au stade Marc FAYOT à Beaumarchais.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2212.2,

Considérant qu'il est nécessaire de fermer le terrain d'honneur au stade de rugby à Beaumarchais pour cause de maintenance, du vendredi 05 avril 2024 au 30 avril 2024 inclus.

ARRETE

Article 1 : Le terrain d'honneur du stade Marc FAYOT, sera fermé à partir du vendredi 05 avril 2024 au 30 avril 2024 inclus pour cause de maintenance.

Article 2 : le Responsable des Services Techniques est chargé de l'exécution du présent arrêté.

L'ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame la Directrice Générale des Services
- Le Directeur des Services Techniques
- Le Président du CO – Monsieur BUSSETTI Francis _co.othis.presidence@gmail.com
- Le Président du CO rugby – Monsieur DHOM Sébastien _edr.coothisrugby@gmail.com
- La Police Municipale d'Othis

Fait à Othis, le 05 avril 2024

Christian DOMENC
*Maire Adjoint délégué à la Vie Associative
et au Sport*

